

Emetteur : *FBL* N° panneau : *PAD 176*
 Affiché le : *18/03/25* Retiré le : *18/05/25*

Département d'Eure et Loir Canton de Chartres -1 COMMUNE DE JOUY 4 Place de l'Eglise 28300 JOUY Tél : 02 37 18 05 85 Fax : 02 37 18 05 94	Annexes : Non <input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> Voir accueil	Arrêté n° ATM	2025	015	
			Catégorie	Arrêté de circulation	
			Nombre de pages	1 / 1	
			Paraphe		
ARRETE TEMPORAIRE DU MAIRE DE JOUY					
ALTERNAT DE CIRCULATION Avenue de la Gare (Gare S.N.C.F)					

A AFFICHER SUR LE LIEU DU CHANTIER

MISE EN ŒUVRE DE L'ARRETE PERMANENT du 22.09.2004
 Annexe à l'arrêté permanent P1/2004

COMMUNE DE JOUY

Entreprise : THEVENON TRANSPORTS
 70, rue du Crêt de l'Œillet
 42152 L'HORME

Mail : autorisation@thevenon-transport.fr

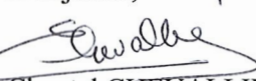
Ou structure réalisant les travaux :

LIEU DES TRAVAUX	TRAVAUX		ALTERNAT		
	Description	Durée	Feux Tricolores	Panneaux B15 et C18	Piquets K10
Avenue de la Gare. (Gare S.N.C.F).	Livraison d'un Shelter avec camion-grue	Le 26/03/2025		X	

Le dépassement des véhicules est interdit au droit des travaux.

- Sens de circulation concerné-Basculement sur chaussée opposée.
- Alternat de circulation.
- Empiètement sur chaussée.
- Stationnement interdit (2 emplacements devant la Gare).

Ampliation adressée à :
 THEVENON Transports-70 rue du Crêt de l'Œillet-
 42152 L'Horme
 M. le Colonel, Commandant le Groupement de Gendarmerie
 Rue du Maréchal Leclerc 28110 LUCE
 M. le Commandant C.O.D.I.S.-
 7 rue Vincent Chevard 28000 CHARTRES

Pour le Maire de JOUY
 Et par délégation,
 L'adjointe,

 Chantal CHEVALLIER



JOUY, le 18/03/2025

M. Le Maire JOUY :
 - certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
 - informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Certifié exécutoire compte tenu de :

-la publication le :
 -et de la notification le **18 MARS 2025**